

ALPHA BELLECHASSE

États financiers

Exercice terminé le 30 juin 2019

ALPHA BELLECHASSE

États financiers

Exercice terminé le 30 juin 2019

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11
Renseignements complémentaires	12 - 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs et administratrices de
Alpha Bellechasse

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Alpha Bellechasse (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, Alpha Bellechasse tire des produits de dons et d'activités pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres d'Alpha Bellechasse et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons et d'activités, à l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 juin 2019 et le 30 juin 2018, à l'actif à court terme au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018, et à l'actif net au 30 juin 2019, au 30 juin 2018 et au 1er juillet 2018 et au 1er juillet 2017. Nous avons également exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2018 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Lemieux Nolet

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lac-Etchemin (Québec)
Le 24 octobre 2019

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111747



ALPHA BELLECHASSE

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2019

	2019	2018
Subventions provinciales		
MEES - Programme PACTE - Mission globale	139 024 \$	139 024 \$
MEES - Programme PACTE - Opération projets	-	23 000
PRÉCA - Mesure dédiée à la lecture	17 175	34 346
PRÉCA - Projet Atome	16 595	14 680
MIDI - Francisation	-	20 037
MIDI - Immigration consultation	-	9 825
MTES - Emploi Québec- service d'aide à l'emploi	3 770	3 700
MTES - Subventions salariales	1 955	8 775
Activités (Renseignements complémentaires pages 13 et 14)		
MIDI - Programme Mobilisation-Diversité (PMD Organisme)	18 280	18 280
MIDI - Programme Mobilisation-Diversité (PMD Novateur)	77 569	15 514
MIDI - Programme Mobilisation-Diversité (PMD Diagnostic)	58 000	-
MIDI - Programme Réussir l'intégration (PRINT)	23 902	17 504
	356 270	304 685
Subvention fédérale		
Emploi et développement social Canada	4 983	1 806
Autres produits (page 12)	61 592	91 674
	422 845	398 165
Charges		
Salaires et avantages sociaux	301 902	221 498
Contractuels	5 246	25 471
Frais d'activités	26 045	23 480
Frais d'activités par des tiers MFB	8 504	16 020
Frais d'activités et de financement	2 115	2 445
Associations	933	546
Assurances	2 266	1 888
Communication	3 145	2 454
Entretien et aménagement des locaux	1 284	153
Papeterie, fournitures et matériel	20 104	18 652
Frais de déplacement et repas	15 596	10 115
Formations	951	2 385
Réunions	2 029	1 389
Honoraires professionnels	6 900	6 400
Loyer	17 494	12 148
Publicité	14 184	5 649
Frais de sinistre	2 809	18 580
Intérêts et frais bancaires	555	693
Amortissement des immobilisations corporelles	1 993	2 729
	434 055	372 695
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(11 210) \$	25 470 \$

ALPHA BELLECHASSE

État de l'évolution de l'actif net Exercice terminé le 30 juin 2019

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2019 Total	2018 Total
Solde au début de l'exercice	3 351 \$	44 904 \$	48 255 \$	22 785 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 435)	(9 775)	(11 210)	25 470
Solde à la fin de l'exercice	1 916 \$	35 129 \$	37 045 \$	48 255 \$

ALPHA BELLECHASSE

État de la situation financière

30 juin 2019

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	35 223 \$	78 658 \$
Débiteurs	7 442	8 300
Subventions à recevoir	15 720	18 873
Taxes de vente à recevoir	10 732	9 978
Frais payés d'avance	600	600
	69 717	116 409
Immobilisations corporelles (note 3)	3 589	5 582
	73 306 \$	121 991 \$
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 4)	17 \$	6 904 \$
Créditeurs (note 5)	30 001	33 573
Apports reportés (note 6)	4 570	31 028
	34 588	71 505
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	1 673	2 231
	36 261	73 736
Actif net		
Investi en immobilisations	1 916	3 351
Non affecté	35 129	44 904
	37 045	48 255
	73 306 \$	121 991 \$

Engagements (note 8)

Au nom du conseil,

André Duchard, administrateur

Daniel Côté, administrateur

ALPHA BELLECHASSE

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2019

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(11 210) \$	25 470 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 993	2 729
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(558)	(558)
Apports reportés constatés à titre de produits	(31 028)	(20 928)
	(40 803)	6 713
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	858	(6 844)
Subventions à recevoir	3 153	14 163
Taxes de vente à recevoir	(754)	(5 987)
Frais payés d'avance	-	144
Créditeurs	(3 572)	14 469
	(41 118)	22 658
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(6 015)
Activités de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(6 887)	6 887
Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	2 789
Apports reportés encaissés au cours de l'exercice	4 570	31 028
	(2 317)	40 704
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(43 435)	57 347
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	78 658	21 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	35 223 \$	78 658 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ALPHA BELLECHASSE

Notes complémentaires

30 juin 2019

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme sans but lucratif exempté de l'impôt sur le revenu, il soutient les efforts des personnes adultes ou en voie de l'être en lecture, écriture et calcul. Il agit dans trois domaines, en alphabétisation des adultes, en prévention de l'analphabétisme chez les jeunes et en accueil et intégration des personnes immigrantes.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la durée de vie des immobilisations et le recouvrement des débiteurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

ALPHA BELLECHASSE

Notes complémentaires

30 juin 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, le taux et les périodes indiqués ci-dessous :

Éléments d'actif	Méthodes	Taux et périodes
Mobilier de bureau	linéaire	5 ans
Matériel roulant	linéaire	3 ans
Matériel informatique	dégressif	30 %

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de revenu de subventions au même rythme que l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Les activités de financement, de formation et les contributions pour les projets sont constatées à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Ventilation des charges communes

L'organisme présente en renseignements complémentaires les charges par projet. La répartition des frais de salaires et d'honoraires contractuels s'effectue en fonction des heures travaillées pour chaque projet, évaluée sur une base mensuelle. Le loyer et les frais afférents sont ventilés selon la superficie utilisée. Les autres dépenses sont attribuées à un projet si elles y sont directement reliées.

ALPHA BELLECHASSE

Notes complémentaires

30 juin 2019

3. Immobilisations corporelles

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	8 373 \$	6 699 \$	1 674 \$	2 232 \$
Matériel informatique	13 686	12 846	840	1 200
Matériel roulant	3 225	2 150	1 075	2 150
	25 284 \$	21 695 \$	3 589 \$	5 582 \$

4. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$, portant intérêt au taux de 9,20 %.

5. Crédoiteurs

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	6 847 \$	8 748 \$
Salaires et vacances	17 463	18 724
Sommes à remettre à l'État		
Dédutions à la source et charges sociales	5 691	6 101
	30 001 \$	33 573 \$

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent :

	2019			2018	
	Solde au début	Ajout de l'exercice	Affectation de l'exercice	Total	Total
PMD - Projet novateur	31 028 \$	- \$	(31 028) \$	- \$	31 028 \$
PMD - Projet organisme	-	4 570	-	4 570	-
	31 028 \$	4 570 \$	(31 028) \$	4 570 \$	31 028 \$

ALPHA BELLECHASSE

Notes complémentaires

30 juin 2019

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés ayant servi à effectuer l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants :

	2019	2018
Solde au début	2 231 \$	- \$
Apports reçus au cours de l'exercice	-	2 789
Montant constaté dans les résultats	(558)	(558)
Solde à la fin	1 673 \$	2 231 \$

8. Engagements

L'organisme est locataire de deux locaux en vertu de baux venant à échéance le 31 mai 2020 et le 30 juin 2020 dont les loyers minimaux futurs totalisent 13 247 \$.

9. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de son emprunt bancaire et de ses créiteurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs, aux taxes de vente et aux subventions à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

ALPHA BELLECHASSE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 30 juin 2019

	2019	2018
Autres produits		
Activités de financement	29 699 \$	11 654 \$
Indemnisation d'assurance	968	17 104
Fonds de soutien aux organismes communautaires	3 000	3 000
Formation CÉA	9 487	14 871
Divers	7 164	7 481
Projet Jardin collectif	5 916	5 691
Plateaux d'insertion de Bellechasse	4 800	4 900
CÉA de Bellechasse - Projet lire à la ferme	-	26 415
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	558	558
	61 592 \$	91 674 \$

ALPHA BELLECHASSE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 30 juin 2019

	2019	2018
Projet PMD - Organisme		
Subvention provinciale		
MIDI - Programme Mobilisation-Diversité (PMD Organisme)	18 280 \$	18 280 \$
Charges		
Salaires et avantages sociaux	21 572	12 415
Contractuels	191	4 639
Frais d'activités	2 451	4 566
Communication	315	204
Papeterie et dépenses de bureau	2 535	2 464
Frais de déplacement et repas	4 035	2 713
Formations	110	1 917
Loyer	4 896	2 656
Publicité	4 545	892
	40 650	32 466
Insuffisance des produits sur les charges	(22 370) \$	(14 186) \$

Projet PMD - Novateur

Subvention provinciale		
MIDI - Programme Mobilisation-Diversité (PMD Novateur)	77 569 \$	15 514 \$
Charges		
Salaires et avantages sociaux	56 046	9 157
Frais d'activités	6 423	113
Papeterie et dépenses de bureau	3 775	1 686
Frais de déplacement et repas	5 987	914
Honoraires professionnels	357	-
Publicité	5 584	161
	78 172	12 031
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(603) \$	3 483 \$

Projet PMD - Diagnostic

Subvention provinciale		
MIDI - Programme Mobilisation-Diversité (PMD Diagnostic)	58 000 \$	- \$
Charges		
Salaires et avantages sociaux	54 099	-
Frais d'activités	635	-
Papeterie et dépenses de bureau	2 459	-
Frais de déplacement et repas	807	-
	58 000	-
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$

ALPHA BELLECHASSE

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 30 juin 2019

	2019	2018
Projet PRINT		
Subvention provinciale		
MIDI - Programme Réussir l'intégration (PRINT)	23 902 \$	17 504 \$
Charges		
Salaires et avantages sociaux	20 777	14 554
Frais d'activités	892	278
Papeterie et dépenses de bureau	1 376	1 680
Frais de déplacement et repas	671	838
Loyer	186	154
	23 902	17 504
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$